

Communiqué

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

**Les gouvernements de la Colombie-Britannique et du Québec
font le plus au Canada pour rendre les producteurs responsables à 100 %
des produits et emballages post-consommation**

*REP Canada publie les résultats du second bulletin sur la mise en œuvre
de politiques et programmes de responsabilité élargie des producteurs*

TORONTO (le 17 septembre 2013) – REP Canada, un groupe sans but lucratif qui surveille le rythme auquel les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux du Canada adoptent des mesures législatives pour rendre les producteurs responsables de la gestion de leurs produits et emballages au terme de leur vie utile, a annoncé aujourd’hui que les provinces de Québec et de la Colombie-Britannique ont été les premiers de classe en 2012.

REP Canada a publié le score de chaque gouvernement à la deuxième édition annuelle de son Bulletin sur la responsabilité élargie des producteurs (REP). Le score est fonction du progrès réalisé par chaque administration dans l’établissement de politiques et programmes de REP en 2012.

« Cette année, nous avons deux administrations au plus haut niveau d’excellence; toutes deux ont obtenu B+. La province de la Colombie-Britannique et la province de Québec continuent d’avancer dans leur engagement à mettre en place des programmes de REP, a affirmé le cofondateur de REP Canada Duncan Bury. Elles placent la barre haut pour les autres gouvernements au Canada. » Tout comme les autres membres de REP Canada, M. Bury a été un acteur de premier plan dans la création d’incitatifs à l’élaboration de programmes et de politiques depuis que la REP a été introduite au Canada dans les années 1990.

Les résultats 2012 en REP de chaque administration se présentent comme suit :

	Note 2012*	Note 2011
Colombie-Britannique	B+	A-
Alberta	D	C
Saskatchewan	D	C-
Manitoba	B	B-
Ontario	C+	C+
Québec	B+	B-
Nouveau-Brunswick	C	C-
Nouvelle-Écosse	C	B-
Île-du-Prince-Édouard	C+	C+
Terre-Neuve-et-Labrador	C-	C-
Gouvernement fédéral	F	F
Yukon	Non notés	Non notés
Territoires du Nord-Ouest	Non notés	Non notés
Nunavut	Non notés	Non notés

***REP Canada** a révisé la pondération des notes en 2012 pour tenir compte d’une progression logique dans l’adoption de politiques, programmes et pratiques de REP. Le changement de la pondération peut avoir conduit à l’attribution d’une note globale inférieure à celle obtenue en 2011.

M. Bury et sa collègue membre de REP Canada Jo-Anne St. Godard ont présenté des certificats de reconnaissance à Meegan Armstrong, représentant le ministère de l’Environnement de la Colombie-Britannique, et à Marie Dussault, représentant le ministère du Développement durable, de l’Environnement, de la Faune et des Parcs du Québec, lors de la Conférence sur la gestion responsable canadienne tenue à Toronto les 17 et 18 septembre.

Toutes les provinces et deux des territoires ont répondu au questionnaire 2012 sur la REP. Le gouvernement fédéral et le Nunavut n'ont pas soumis de réponses au sondage. REP Canada a examiné l'information contenue dans les sites Web des administrations pour compléter les évaluations de base et déterminer les notes accordées. La seule administration qui n'a pas obtenu la note de passage est le gouvernement fédéral.

En raison des défis particuliers que doivent relever les territoires, REP Canada a choisi de ne pas affecter de notes au Yukon ou aux Territoires du Nord-Ouest même si les deux ont rempli le questionnaire. Tous deux continuent toutefois de montrer des progrès dans la mise en place de programmes de REP.

REP Canada a évalué et noté l'information de chaque administration à la lumière de sa réponse à un ensemble de questions sur les meilleures pratiques dans l'élaboration et la mise en place de politiques et programmes de REP, dans trois catégories :

- **Engagement** – indicateurs de la mesure dans laquelle chaque gouvernement, en tant que membre du Conseil canadien des ministres de l'environnement (CCME), donne suite à son engagement à adopter les principes de la REP conformément au Plan d'action pancanadien pour la REP du CCME, et élabore des politiques et des programmes de REP
- **Mise en œuvre** – exemples de la façon dont chaque gouvernement met en œuvre des politiques et des pratiques soutenant le rendement des producteurs
- **Reddition de comptes** – indicateurs de la mesure dans laquelle chaque gouvernement a mis en place des mécanismes pour mesurer le rendement des producteurs et en faire rapport

Dans le questionnaire 2012, REP Canada a adopté une pondération progressive des notes dans chaque catégorie, de façon à reconnaître l'importante évolution de la REP au Canada, depuis la gestion responsable à la REP partielle, puis la REP intégrale. Dans les programmes de gestion responsable, les gouvernements élaborent, gèrent et financent des programmes alors que les producteurs ne paient au plus qu'une partie des coûts. Dans la REP intégrale, les producteurs élaborent, gèrent et financent les programmes pour la fin de vie utile des produits et des emballages.

Pour les trois dernières années du Bulletin, l'engagement vaudra moins de points, mais la mise en œuvre et la reddition de comptes en vaudront plus étant donné que les gouvernements auront progressé dans l'élaboration de programmes de REP.

Le CCME définit la responsabilité élargie des producteurs comme un instrument de politique qui étend les obligations matérielles et/ou financières du producteur à l'égard d'un produit jusqu'au stade de son cycle de vie situé en aval de la consommation, allégeant le fardeau des municipalités et des autorités régionales de gestion des déchets. Il encourage aussi les producteurs à intégrer des considérations environnementales dans la conception de leurs produits.

Le Bulletin 2012 est le deuxième d'une série de cinq évaluations annuelles que REP Canada entend produire et publier. Le Bulletin se trouve, en même temps que des renseignements sur REP Canada, dans le site Web du groupe : www.repcanada.ca.

-30-

Please contact Duncan Bury to obtain the press release in English.

Renseignements :

Geoff Love
Responsabilité élargie des producteurs Canada
Tél. : 519-305-0984
Cell. : 647-248-2500
loveenvironment@rogers.com

Duncan Bury
Responsabilité élargie des producteurs Canada
Tél. : 613-729-0499
Cell. : 613-406-8262
duncan@duncanburyconsulting.ca